

20 mars 2002

02.114

Motion Silva Müller Devaud

Création d'une "table ronde" de la sécurité

Le sentiment d'insécurité parmi notre population découle de craintes fondées ou non, liées d'une part à la criminalité, mais également à des facteurs sociaux et économiques. La volonté de nos autorités de développer la qualité de vie n'est plus à établir. Cependant, le besoin de sécurité, qui est une caractéristique essentielle de la psychologie sociale, augmente au gré des événements et des incertitudes. Nous ne pouvons plus nous appuyer sur l'unique compétence de la police pour sanctionner, des hôpitaux pour soigner et des tribunaux pour juger.

De nouveaux paramètres d'insécurité sont apparus et se développent:

- facteurs écologiques: la sauvegarde de l'environnement est devenue un souci permanent;
- facteurs socioculturels: perte de confiance et de repères dans nos institutions (Etat, Eglises, partis politiques, écoles, etc.);
- facteurs sociopsychologiques: changements importants dans le monde du travail (innovations technologiques);
- évolution de la criminalité: criminalité organisée, économique et urbaine.

Un travail de recherche en amont des événements nous aiderait à mieux les anticiper et à les gérer. En répertoriant les incidents qui surviennent dans notre pays ou même à l'étranger, nous préparons notre propre prévention.

Dans cette optique, la présente motion propose d'étoffer les partenariats déjà existants (dans les domaines tels que jeunesse, ~~mors~~, lutte contre la toxicomanie) par d'autres partenariats possibles afin de mettre en place une "table ronde" permanente de la sécurité.

La "table ronde" devrait être constituée d'une palette variée de représentants. Nous pensons notamment aux services de l'action sociale, de la protection de l'environnement, de la jeunesse, du corps de police et police scientifique, de responsables de la communication, de psychologues, etc., ainsi que des représentants de diverses associations qui seront consultés en fonction des thèmes traités. Chacun des membres pourrait s'adjoindre les compétences particulières de collaborateurs selon les besoins.

Les buts de la "table ronde" sont de disposer à terme d'un véritable outil de mesure de la sécurité (qui permettrait de dépasser le constat d'infractions diverses), de procéder à une évaluation du sentiment d'insécurité, puis, sur cette base, de proposer à l'autorité politique un éventail de dispositions adaptées aux situations.

Pour être clair, il ne suffit pas d'améliorer la gestion des conséquences de l'insécurité, mais d'anticiper et démanteler dans les faits ses mécanismes de propagation.

Cosignataires: C. Siegenthaler, C. Bertschi, D. Schürch, P. de Pury, A. Blaser, François Cuhe et M. Juan.